# Bulletin d'informations communal

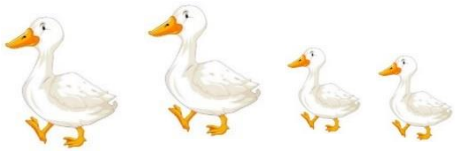

**N°4 – Juillet 2021**

« J'veux du soleil », ce titre des années 90 du groupe « Au p'tit bonheur » trouve tout son écho en cette période où l'été se fait tant désirer. Et pourtant nous en aurions tous besoin tant les derniers mois ont été compliqués pour chacun d'entre nous.

En ce début juillet, la fin des restrictions laisse entrevoir une sortie de crise. La situation reste pour le moment encore floue et la recrudescence du variant indien pourrait représenter une nouvelle menace pour l'automne.

Néanmoins, la vie peut enfin reprendre un aspect quasi normal. Les commerces ont repris leurs activités, bars et restaurants à l'arrêt depuis plusieurs mois peuvent à nouveau servir leurs clients.

Les associations sont en mesure de proposer des activités à leurs membres et sont aussi capable de se projeter sur leurs manifestations à venir.

Les inquiétudes convergent maintenant vers une crise économique. Les pénuries de matériaux, l'augmentation générale des prix laissent planer de nouvelles difficultés pour chacun d'entre nous.

Mais l'heure des vacances a sonné. Partir se ressourcer à la mer ou à la montagne, revoir sa famille, ses amis, flâner, marcher, courir, se baigner, lire, jouer, bref profiter de ces moments privilégiés et au combien importants.

En conclusion, simplement vivre et retrouver un peu de notre liberté.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire, Bertrand JANSON

## SOMMAIRE :

Infos communales
Page 2

Ecole
Page 4

GROS PLAN :
« L'adduction d'eau potable »
Page 5

Un peu d'histoire :
La chapelle Saint Hubert
Page 8

Les associations
Page 9

Tribune libre
Page 11

Formalités administratives
Page 12

## Informations communales

### Lotissement

La mairie a pu déposer le permis d'aménager fin mars, avec quelques semaines de retard dû à des nouvelles recommandations de la part de la Police de l'eau, nécessitant une reprise du dossier. L'espoir de débuter les travaux au début de l'automne restait largement envisageable.

Après un 1er avis défavorable de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours concernant la défense extérieure contre l'incendie, la Préfecture de Région nous informe de la nécessité de réaliser un diagnostic archéologique. Si pour le 1er avis, la solution rapidement proposé par nos services a permis d'obtenir un avis favorable, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives prévoit son intervention au 1er trimestre 2022.

Comment justifier ce délai ?

S'il est important, dans un souci de préservation du patrimoine, ce diagnostic ne devrait pas retarder de presque 1 an le début des travaux. Et pourtant c'est bien le cas.

Malheureusement, la commune n'a aucun recours possible et devra donc attendre le rapport de cet organisme. Un projet pour lequel nous avons multiplié les réunions et consultations ….

Il ne nous reste qu'à patienter et espérer que les personnes qui ont déjà pris des renseignements sur les terrains fassent eux aussi preuve de patience.

### Bruits de voisinage :

Malgré les précédentes parutions, il est à nouveau nécessaire de rappeler les **horaires à respecter** concernant les nuisances sonores :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- Le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h (de manière exceptionnelle).

Nous vous rappelons également que la procédure à privilégier est bien sûr de tenter de résoudre à l'amiable le problème, par la discussion, et faire preuve de civisme.

Néanmoins, le recours à un conciliateur, voir un huissier pour constater les nuisances est aussi envisageable.

Pour être complet, nous vous informons que l'amende forfaitaire prévue est de 68 €.

### Pylône

Un temps envisagé courant juin, la mise en fonction du pylône est tributaire de l'installation de paraboles dont la disponibilité pose actuellement des problèmes à la société Orange. Le délai de livraison de ces dispositifs est inconnu à ce jour.

L'opérateur FREE, quant à lui, doit encore réaliser des travaux le long de la D44c afin de relier l'antenne au réseau fibre situé sur Abreschviller.

# Informations communales

## Horaire de bus scolaire – modifications à venir

Afin d'allonger la durée de la pause méridienne, les mairies ont consulté le service transport de la région Grand Est et les transporteurs intervenants pour le RPI. Cette demande a reçu un avis favorable de ces services. Cette modification reste tributaire des autres tournées réalisées par ces transporteurs, notamment celles concernant le secondaire.

| Commune | Point d'arrêt | TRAJETS ALLER | |
|---|---|---|---|
| VOYER | PLACE DE L'EGLISE | 08:06 | 12:56 |
| NITTING | EGLISE | 08:15 | 13:05 |
| HERMELANGE | ECOLE PRIMAIRE | 08:19 | 13:09 |
| NITTING | EGLISE | 08:25 | 13:15 |
| VOYER | ECOLE PRIMAIRE | 08:32 | 13:22 |

| Commune | Point d'arrêt | TRAJETS RETOUR | |
|---|---|---|---|
| HERMELANGE | ECOLE PRIMAIRE | 11:20 | 16:10 |
| NITTING | EGLISE | 11:30 | 16:20 |
| VOYER | ECOLE PRIMAIRE | 11:40 | 16:30 |
| NITTING | EGLISE | 11:49 | 16:39 |
| HERMELANGE | ECOLE PRIMAIRE | 11:55 | 16:45 |

| HORAIRES DES ECOLES | | |
|---|---|---|
| ECOLES | Début | Fin |
| NITTING | 08:25 | 11:25 |
| | 13:15 | 16:15 |
| VOYER | 08:35 | 11:35 |
| | 13:25 | 16:25 |
| HERMELANGE | 08:20 | 11:20 |
| | 13:10 | 16:10 |

## Journée citoyenne

Le printemps et la levée progressive des restrictions ont permis l'organisation d'une nouvelle journée citoyenne.

Une quarantaine de personnes se sont ainsi retrouvées afin d'effectuer divers travaux. Ceux-ci concernaient principalement la route forestière du chemin rouge pour laquelle une équipe a nettoyé les abords avant la réalisation de travaux de réfection. Une autre équipe s'est chargée de démonter des parois et le fumoir du grenier de l'école, pendant qu'une autre se chargeait de l'entretien des espaces verts et de plantation pour embellir le village. De nombreux autres petits travaux ont également pu être réalisés.

Nous remercions l'ensemble de ces participants et vous donnons rendez-vous pour une nouvelle journée à l'automne.

## Agenda à venir* :

14 Juillet : Fête Nationale ;
4 et 5 Septembre : fête du vin ;
11 et 12 Septembre : fête patronale.

*sous réserve de modifications

## L'ÉCOLE EN MILIEU RURAL … UNE CHANCE !

Profiter des richesses du village pour apprendre autrement est un objectif des enseignantes de l'école. Un jardin d'école, une nature qui se réveille et des habitants de la commune accueillants offrent une multitude d'occasions d'apprendre. **ENCORE MERCI**

### LE JARDIN

Des bénévoles de la commune ayant remis le jardin en état, il était prêt à accueillir les enfants.
Aidés de Pierre et Thierry, ils ont ainsi pu planter fleurs et légumes d'hiver qui serviront à la soupe l'année prochaine.

Une découverte en amenant une autre, cette activité jardin a servi de base à de nombreux apprentissages : lexique des outils, besoins d'une graine pour germer, pour grandir, les différentes parties d'une plante ou encore les notions de maquette et de plan.

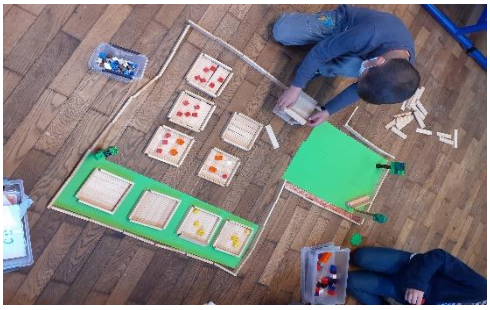

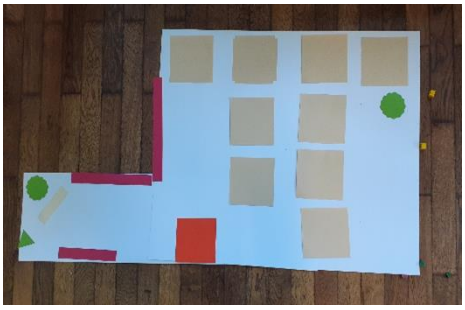

### VISITES DANS LE VILLAGE

Chez Lilou _ qui a pris soin des œufs que nous avions mis en couveuse, l'occasion de voir nos poussins mais également des lapins ou encore des cailles et chez Alexis pour voir les agneaux.

Simplement autour de l'école !

# Gros plan : l'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Pour ce nouveau numéro, nous avons rencontré Eric SCHLOESSER, adjoint au maire, responsable de l'approvisionnement en eau de la commune, et Bruno KRAUSE, maire de 1989 à 2020, conseiller municipal, alors qu'ils procédaient tous deux à une purge du réseau le 23 avril dernier.

**Comment en êtes-vous arrivé à faire ce travail pour la commune ?**

*Eric Schloesser* : Lors du départ de Mr MARTIN, qui me précédait dans cette tâche, on m'avait demandé si cela m'intéressait de prendre la relève, car je travaillais déjà à cette époque au Syndicat des Eaux, et que mes connaissances en la matière pourraient servir la commune.

**En quoi consiste votre travail en tant que responsable de l'eau ?**

*E. S.* : A veiller à ce que personne ne manque d'eau, ainsi qu'à surveiller le réseau. Je dois également intervenir en cas de problème, à la station de forage, située à l'extrémité de la rue de la Forêt, au château d'eau, lors d'une fuite chez un particulier, ou encore sur la voie publique par exemple.

Les informations me parviennent en temps réel grâce à un logiciel relié à deux automates (alarme sur le forage, capteurs), accessible depuis un ordinateur ou mon téléphone mobile. J'ai accès en temps réel à la consommation d'eau, à la pression sur le réseau, ou toute autre anomalie. Je procède à un contrôle chaque matin. Tout est archivé.

Parfois les gens me téléphonent directement, passent me voir ou contactent la mairie afin de signaler une anomalie sur leur branchement d'eau ou une fuite sur conduite principale.

**Que faites-vous dans ce cas ?**

*E. S.* : Si cela est possible je répare moi-même chez les particuliers ou je fais intervenir une entreprise.

**Qu'en est-il des compteurs d'eau, des factures ?**

*E. S.* : Il y a encore quelques années, je passais relever les compteurs en frappant directement aux portes des habitants et inscrivais leur consommation sur un relevé papier qui était transmis à la mairie pour facturation.

Aujourd'hui, le système a fortement évolué, grâce à un procédé de relevés à distance. Deux fois par an, je passe dans les rues de Voyer, et grâce à un appareil de télétransmission je relève les données. Ce système fait gagner énormément de temps car avant il fallait que les habitants soient présents chez eux, maintenant ils ne me voient plus passer.

Les données sont ensuite transmises à Marie-Rose, la secrétaire de mairie, qui élabore les factures, les transmet au Trésor Public qui les envoie dans chaque foyer. Pour un mètre cube d'eau, le tarif est de 1,60 €, la location du compteur est de 12 € par an. A cela s'ajoute la redevance pour l'assainissement qui s'élève à 2,20 € plus 30 € par an d'abonnement. Soit environ 4 € du mètre cube.

**Pouvez-vous évoquer l'histoire de l'adduction d'eau du village ?**

*Bruno Krause :* L'eau courante est arrivée à Voyer peu avant 1900. Plusieurs sources ont été captées dans la forêt au pied de la Basse Valette. Une canalisation gravitationnelle a été mise en place jusqu'à l'actuel château d'eau qui avait à l'époque une capacité de 50 $m^3$. Les travaux de renouvellement et de renforcement effectués en 1937 ont permis de faire passer celle-ci à 100 $m^3$ environ. A l'époque, l'eau était distribuée gratuitement.

Dans les années 60, Lucien PERRIN, qui a été maire de 1947 à 1977, pour faire face aux nouveaux usages liés à l'eau, n'avait de cesse d'améliorer le réseau existant et surtout d'optimiser l'utilisation de l'eau. Finalement il fut contraint de faire poser un compteur dans chaque maison et l'eau devint dès lors payante. Son successeur, Gérard MARTIN, maire de 1977 à

1989, a essentiellement fait procéder à la rénovation des canalisations de la partie basse du village ainsi qu'à des extensions de réseau du fait de nouvelles habitations.

A partir de la fin des années 1980, malgré deux branchements sur la conduite de Sarrebourg, l'eau des sources n'était plus assez abondante, et surtout de qualité médiocre pendant la période d'étiage à cause de pollutions diverses au niveau de la zone de captage en fond de vallée de La Valette.

Le conseil municipal décida en 1992 de mettre en place un forage d'une profondeur de 80 mètres dans les failles du grès vosgien. Le débit fourni est de 20 $m^3$/heure pour un besoin de 60 $m^3$/ jour pour Voyer, ce qui a permis et permettra encore entre autres d'absorber largement les consommations des constructions du futur lotissement.

Un dispositif de neutralisation de l'eau y a été intégré afin de corriger le Ph et diminuer l'effet de corrosion des canalisations ainsi que l'injection de Javel (en quantité infime) pour éviter tout problème bactériologique. Ce forage a coûté un million de francs en 1993, subventionné à 70% dans le cadre d'un contrat passé avec le Département et l'agence de l'eau.

La contrepartie stipulait une obligation de passer le tarif de l'eau de 1 franc le $m^3$ à 6 francs. Personne dans le village ne s'en est plaint tant chacun avait pris conscience que c'était devenu une urgence et une nécessité absolues. Le tarif restera cependant le même pendant plus de vingt-cinq ans et se situe depuis longtemps dans la moyenne basse des tarifs pratiqués dans la région.

Peu de temps après, afin de capitaliser sur une ressource en eau à présent suffisante, nous avons mis en place deux surpresseurs pour alimenter les parties hautes du village situées en limite d'alimentation gravitationnelle par le château d'eau et nous soustraire ainsi de l'alimentation en eau payante prélevée sur Sarrebourg via les deux branchements mis en place à la fin des années 80. Ces derniers ont toutefois été maintenus afin d'assurer un premier niveau de sécurité d'approvisionnement en cas de panne.

La sécheresse (canicule) de 2003, bien qu'elle n'ait eu aucune conséquence sur notre ressource en eau, nous a fait prendre conscience encore davantage de la nécessité de sécuriser notre réseau et d'en contrôler pleinement son exploitation avec des moyens modernes.

Pour la sécurité, nous avons mis en place une chambre d'interconnexion à grand débit avec la conduite de Sarrebourg, située au niveau de la maison Rapp. Elle comporte tous les dispositifs (vannes, purges, anti-bélier, compteur) permettant le basculement instantané sur la totalité de notre réseau.

A noter pour information que notre ressource de base de La Valette, bien que déconnectée du château d'eau, fait encore jusqu'à présent l'objet d'une surveillance appropriée afin de pallier à une nécessité extrême.

Le contrôle quant à lui se fait grâce à la mise en place d'une chambre de sectorisation située au niveau du croisement chez M. Dorckel. Celle-ci intègre 3 dispositifs de vannage partageant le réseau du village en 3 branches autonomes mais parfaitement interconnectables en cas de nécessité. Chaque branche est associée à un compteur télérelevé à distance et leur addition est comparée aux indications des compteurs télérelevés de la station de pompage et des entrées/sorties du château d'eau.

En complément, chaque habitation a été dotée d'un nouveau compteur avec tête émettrice afin de faciliter la collecte des consommations et de détecter des fuites éventuelles. La pose de nombreuses vannes de sectionnement sur le réseau ainsi que les récentes réhabilitations des conduites sur le haut de la rue des jardins, de l'arrière de l'église et de l'école ont notablement amélioré le rendement du réseau.

Grâce à une télésurveillance au quotidien assurée à présent par Eric, la plupart des problèmes sont ainsi évités. Concernant la qualité des canalisations, Il reste au total la Grand'rue et la partie centrale de la rue des jardins à réhabiliter. Des réserves financières ont été constituées depuis des années à cet effet et le projet devrait voir le jour d'ici peu.

Pour finir, afin de partager la connaissance du réseau, sur la base d'une étude diagnostique exhaustive effectuée en 2013, une numérisation complète du réseau a été réalisée. Elle est à présent intégrée dans le Système d'Information Géographique (SIG) de la communauté de communes afin d'être en plus consultable par tous les services de la CCSMS et les entreprises intervenant dans notre village.

Concernant l'exploitation du réseau sous mes mandats, je tiens à remercier essentiellement Jean-Marie Schloesser, son fils Eric à présent, Pierrot Ramm et Alain Perrin pour des tâches spécifiques, (ainsi que leurs conjointes et mon épouse dérangées pour chaque problème par la même occasion), qui m'ont aidé au cours de trois décennies à gérer dans l'ombre, souvent la nuit, l'exploitation en régie de notre réseau communal ainsi que Marie Rose qui a assuré le suivi administratif, les facturations et longtemps également la télésurveillance (dans sa première version) avec rigueur et efficacité.

La suite s'inscrit dans le cadre légal dicté par un simple alinéa de la ''fameuse '' loi *Notre* (Nouvelle Organisation Territoriale) voulue par M. Hollande et qui va s'imposer à nous à l'horizon 2026 nous obligeant à intégrer une structure supra communale de type syndicat des eaux ou Communauté de communes. C'est la fin programmée de l'autonomie en régie communale mais nous aurons la fierté de transmettre un réseau et une eau distribuée de grande qualité.

**Quelques repères.**

**En France, au début du siècle dernier, la qualité de l'eau était médiocre et peu de villes disposaient de réseaux d'eau potable. Aller chercher l'eau à la source ou au puits, laver son linge au lavoir… toutes ces corvées faisaient partie des tâches quotidiennes jusqu'à la 2de Guerre Mondiale. Les évolutions économiques et sociales, la modernisation, l'urbanisation, la distribution d'eau dans les logements ont peu à peu modifiés nos usages domestiques de l'eau.**

La consommation d'eau domestique.

Elle est passée, en France, de 106 litres par jour et par habitant en 1975, à 165 litres par jour et par habitant en 2004. Aujourd'hui, chaque habitant utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour, soit environ 55 m3 par an.

*Source : Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.* http://www.services.eaufrance.fr/

# Un peu d'histoire : *La Chapelle St Hubert*

A l'angle de la Grand 'rue et de la rue de la Chapelle se trouve un petit bâtiment : la chapelle Saint-Hubert. Elle est ornée d'une croix, un panneau de bois est fixé au-dessus de la porte d'entrée, son nom y figure. La forme est octogonale et un crépi clair revêt les murs. De petites plaques de verre coloré ornent plusieurs de ses côtés.

Nous avons rencontré Axel SEEBERT et son fils Romain, ainsi que Gérard MARTIN.

**Pourquoi vous occupez-vous de cette chapelle ?**

*A.S.* : J'habite à proximité immédiate et tout naturellement je me suis proposé pour assurer l'entretien de la chapelle. J'ouvre régulièrement la porte pour aérer, je fauche. J'ai également coupé les peupliers qui se trouvaient juste à côté et qui prenaient beaucoup de place. J'ai réalisé des plantations d'arbustes.

**Que contient-elle ?**

*A.S.* Un autel bien sûr, des statues, des bustes de saints, des cierges ainsi que différents objets religieux rapportées par les propriétaires lors de voyages, notamment en Autriche.

Par ailleurs Joseph Kieffer a gravé sur un panneau de chêne « CHAPELLE SAINT HUBERT ». Il est fixé au-dessus de la porte d'entrée.

**Quelle est l'histoire de cette chapelle ?**

*G.M.* : Il semblerait qu'un officier français et ses hommes aient été pris dans une embuscade lors de la guerre franco-allemande de 1870 à cet endroit. L'officier aurait fait le vœu d'ériger une chapelle si ses hommes et lui survivaient à ce combat, ce qui fut fait.

Le 20 novembre 1944, lors de la libération du village par la 2ème Division Blindée du Général Leclerc, un obus tiré malencontreusement par un char allemand en fuite vers Hartzviller est tombé sur celle-ci et l'a détruite.

La chapelle a été restaurée grâce à l'argent versé par les dommages de guerre à la fin des années soixante (photos ci-contre).

## Les associations

### Union Sportive Voyer

Pleine de promesses pour le club, la saison 2020-2021 s'est achevée en octobre avec les restrictions liées à la COVID19. Depuis début juin, les entrainements sont à nouveau possibles permettant aux enfants de l'école de foot de se retrouver le vendredi soir pour une séance au stade. Les séniors les imitent le dimanche matin. Les catégories U7 et U9 ont participé à des plateaux organisés par le district mosellan les samedis du mois de juin.

Pour la saison à venir, le club engagera une équipe dans les catégories « sénior » et « super vétéran ». Pour les catégories inférieures, une réunion sera organisée avec les clubs du secteur pour envisager d'éventuels jumelages. Les effectifs de l'école de foot se dessineront plus précisément à la rentrée de septembre. A l'instar de nombreux clubs, nous sommes conscients que l'avenir s'annonce indécis pour le football.

L'US Voyer recrute des 5 ans. Si vous êtes intéressé(e)) pour rejoindre le club, n'hésitez pas à contacter Bertrand JANSON (Président) au 06.72.75.00.90 ou Nicolas GOUILLARD (Educateur) au 06.70.35.67.19, par mail : **voyer.us@moselle.lgef.fr**

***France – Croatie le 15/07/2018***
***Finale de la coupe du monde***

Malheureusement cette saison, nous avons eu l'immense regret de perdre Roger. Encore présent au bord du terrain en début de saison, Roger HAFFEMEYER nous a quitté début janvier. Figure emblématique du club, président pendant de nombreuses années, il n'a cessé de soutenir les équipes et participer aux manifestations. Rappelons qu'il est à l'origine de la création du club et qu'il faisait encore partie de l'équipe dirigeante lors de cette saison. Sa bienséance, ses analyses d'après matchs et aussi sa bienveillance nous manqueront à tous.

Un grand merci à toi,

Le Président

### Le Périscolaire

Et voilà une année scolaire éprouvante qui s'est terminée au périscolaire le 6 juillet 2021. Sans cesse balancées entre les nouveaux protocoles sanitaires à mettre en place et la réorganisation qui en découle les encadrantes du périscolaire sont sur les rotules, les vacances sont les bienvenues.

En septembre, nous débuterons cette nouvelle rentrée avec plus de sérénité sachant la fin des déménagements pour cette année scolaire. Effectivement nous avons posé nos valises pour quelques mois dans la salle des fêtes de Nitting afin d'assurer un espace suffisant pour l'accueil d'un nombre croissant d'enfants. D'autant qu'une ouverture de classe au sein de l'école maternelle rend les locaux plutôt exigus pour le partage à 3 entités (2 classes + 1 périscolaire).

Nous avons tenu également à tout mettre en place pour permettre l'accueil de tous les enfants qui souhaitent venir au périscolaire.

Comme vous le savez, le périscolaire existe grâce à l'engagement des bénévoles de l'association l'Hirondelle et cette crise sanitaire a mis à mal l'engagement associatif faisant craindre le pire pour notre structure.

Une assemblée générale se déroulera peu de temps après la rentrée de septembre afin de faire le bilan de l'année écoulée, de nos projets mais essentiellement pour recruter des parents qui souhaiteraient s'engager à nos côtés.

En attendant je vous souhaite de belles vacances d'été qui vous permettront de tous nous ressourcer.

La Présidente, Sandy JANSON

## Just in temps danse

Voici notre fiche de PRE-INSCRIPTION pour la saison 2021-2022.
Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : just.in.temps.danse@gmail.com
Téléphone : 07.68.73.29.28
Facebook/messenger : JUST IN TEMPS DANSE

La présidente, Dyams

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION INDIVIDUELLE**

**2021/2022**

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Date de naissance de l'élève :

**Cours souhaités** (*cochez la case du cours souhaité*)**:**

| | | |
|---|---|---|
| Eveil *(4/5 ans)* | Lundi : *17h30-18h15* | |
| Initiation *(6 /7 ans)* | Lundi : *18h15-19h* | |
| Débutant 1 *(8/10 ans)* | Jeudi : *17h30-18h30* | |
| Débutant 2 *(11/14ans)* | Jeudi : *18h30-19h30* | |
| Ado *(15 et +)* | Mardi : *18h30-19h30* | |
| Adultes *(+ de 18 ans)* | Mardi : *19h30-20h30* | |
| Hip-Hop | Mardi : *17h30-18h30* | |

120€ /année
+ 10€
d'adhésion

*Un mail vous sera envoyé pour les différentes modalités de la reprise*

*L'équipe Just in temps danse*

## Les associations

### Foyer Rural

Comme toutes les associations, l'activité du Foyer rural a été réduite au minimum cette année. En 2021, les organismes n'auront pas été très sollicités ! Pas de gym, de tennis de table ni de jeux de société. Cependant, depuis quelques semaines, la pétanque a pu reprendre les vendredis ainsi que le Molkky les mercredis. Les molkkistes ont d'ailleurs pu participer au tournoi de Marly le 12 juin avec 4 équipes de 2 engagées et une équipe atteignant les ¼ de final.

Nous espérons que la reprise à la rentrée de septembre se fera d'une manière plus sereine et active.

Justement, n'hésitez pas à vous rapprocher du Foyer rural si vous souhaitez dès septembre faire de la gym le lundi (renforcement musculaire, pound, piloxing), du tennis de table en activité libre ou en entrainement le mardi et en compétition le vendredi, des jeux de société de toutes sortes le jeudi, de la pétanque le vendredi ou du Molkky le mercredi en prenant contact par mail à l'adresse suivante : foyer.rural.voyer@gmail.com.

Bon été à tous.

Bernard Poirot et les membres du Foyer rural de Voyer

## Tribune libre

### Arrêtons de tondre frénétiquement notre pelouse

Parmi 2700 espèces d'insectes étudiés, 30% d'entre elles ont disparu entre 2008 et 2017 et cela continue avec une chute de 1 à 2% chaque année.

Tous les insectes sont concernés : les plus visibles : papillons, libellules, abeilles et autres recycleurs de nutriments. Cet effondrement est aussi à l'origine du déclin des oiseaux.

Les principales causes en sont l'agriculture intensive et l'urbanisation alors pourquoi maintenir un désert biologique absolu autour de la maison tout en accusant les agriculteurs de tuer les abeilles ?

Offrons à la faune et à la flore une niche écologique. Pour cela arrêtons de bousiller des mètres carrés de ressources alimentaires et hydrologiques alors que nous traversons une période écocide et une crise climatique sans précèdent.

Arrêtons ce nettoyage maniaque pour que ça « fasse propre ».

Nous perdons du temps et de l'argent : 1 à 2 heures par semaine selon la surface. Consacrons ce temps gagné à boire un verre avec notre voisin, ça améliorera nos relations et en plus il sera heureux de ne pas avoir à supporter le bruit de notre tondeuse.

Ne pas tondre à 2/3 centimètres mais à 5/6 permet aux pissenlits et aux pâquerettes de pousser. Ce sont des plantes très mellifères. Ne tondre que la moitié ou le tiers du terrain en alternance ou laisser l'herbe au pied des arbres permet à la faune de se réfugier.

Prenons soin de notre planète et de sa biodiversité, c'est une question de survie.

**Pensons à nos enfants**

*PERRIN Jean-Jacques*

# La nouvelle carte nationale d'identité

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995.

La nouvelle carte d'identité, plus sécurisée, plus pratique et avec un design modernisé (taille d'une carte bancaire) sera disponible en Moselle dès le 2 août 2021.

La nouvelle carte d'identité est conforme aux dispositions du règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne.

La carte permet à son titulaire de justifier de son identité et de voyager dans certains États de l'Union Européenne et hors Union Européenne.

**Comment procéder** : toute la procédure est mentionnée sur le site *service-public.fr*

**Où refaire sa carte d'identité** : dans les mairies agréées, SARREBOURG, PHALSBOURG, LUNEVILLE, DRULINGEN, SARRE-UNION.

Le délai de délivrance dépend de la commune.

**Mairie de Voyer**

1 Grand'rue 57560 VOYER - mairie.voyer@voyer.fr
03.87.03.78.14
Permanences : Mardi 8h30 – 11h30 / Jeudi 14h30 – 18h, et sur rendez-vous.
En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, contacter l'élu de permanence, numéro sur la porte de la mairie.
Site internet : **www.voyer.fr**